

# REPUBLIQUE FRANCAISE

*Département des Ardennes*

Extrait du registre  
des délibérations de la commune de Les Hautes Rivières

## **PROCES VERBAL DE SEANCE** **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 09/09/2009

Par suite d'une convocation en date du 3 septembre 2009, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de RAPHENNE Francis Maire

Présent(s) : M. RAPHENNE Francis, Maire, Mmes : BADRE Véronique, COLIN Carole, MM : AVRIL Matthias, BADRE Jean Claude, BADRE Olivier, BERTOUT Pascal, BROUET Christophe, GOIN Jérôme, GUENARD Laurent, LEQUEUX Michel, MASSON Bernard, MONTEBRAN Claude, PARIZEL Patrice, PECOURT Jean Claude, QUENTIN Jean Jacques, WATIER Denis

Absent(s) ayant donné procuration : M. DAUMONT Michel à M. PECOURT Jean Claude,

### Nombres de membres :

- Afférents au Conseil municipal : 18
- En exercice : 17

Date de la convocation : 03/09/2009

Date d'affichage : 03/09/2009

A été nommé secrétaire : M WATIER Denis

### SOMMAIRE

Eau et assainissement : projet d'arrêté préfectoral

Virement de crédits-Budget Eau et Assainissement 2009

Renouvellement de deux contrats d'accompagnement dans l'emploi

Le compte rendu de la précédente séance est lu et approuvé à l'unanimité.

### **Eau et assainissement : projet d'arrêté préfectoral**

réf : 2009-39

Par un courrier en date du 26 août 2009, le Service Police de l'Eau de la DDEA a contacté le Maire afin d'obtenir son avis sur deux projets d'arrêtés préfectoraux portant prescriptions spécifiques à déclaration relatifs à l'eau et l'assainissement de la commune,

Suite à discussion et avis de l'Agence de l'Eau, de la Police de l'Eau et de notre délégataire, la charge de 115kg/jour de DBO5/jour semble la plus pertinente,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide : -de se prononcer sur la capacité de traitement de la future station d'épuration et de retenir la charge de 115kg/jour de DBO5/jour.

*A l'unanimité (pour : contre : 0 abstention : 0)*

## Virement de crédits-Budget Eau et Assainissement 2009

réf : 2009-40

Afin de réajuster les crédits budgétaires sur le Budget Eau et Assainissement 2009,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal adopte le virement de crédits suivant :

### SECTION DE FONCTIONNEMENT :

#### Dépenses de fonctionnement :

#### Chapitre 011 "Charges à caractère général":

Article 618 "divers" : -1000 €

Article 6378 "autres taxes" : +1000 €

*A l'unanimité (pour : 18 contre : 0 abstention : 0)*

## Renouvellement de deux contrats d'accompagnement dans l'emploi

réf : 2009-41

Considérant les besoins de personnel au sein des services techniques, et notamment pour les travaux d'entretien de voirie, des espaces verts et des bâtiments communaux,

Sur proposition du Maire,

Le Conseil Municipal décide :

-le renouvellement de deux contrats d'accompagnement dans l'emploi, dit CAE, à 20h00 pour des contrats à durée déterminée, d'une période de six mois, à compter du 1er octobre 2009, destinés à favoriser le retour à l'emploi stable de personnes rencontrant des difficultés particulières d'accès au marché du travail.

-d'autoriser le Maire à signer les contrats et tout autre document relatif à cette affaire.

*A l'unanimité (pour : 18 contre : 0 abstention : 0)*

### Communications diverses :

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 21h05.